

Point FOURRAGES



Calendrier fourrager

Départ en végétation

200 – 220 °C
(base janvier)

300 – 350 °C
(base février)

Apport d'azote

Mise à l'herbe

Epis 5 cm

500 – 550 °C
(base février)

Fin du déprimage

Début épiaison

700 – 800 °C
(base février)

Fauche précoce

Début floraison

1000 °C
(base février)

Foin précoce

floraison

1200 °C
(base février)

Foin moyen



Agro – Météo

Station météo	Altitude (m)	Cumul pluvio depuis le 1 ^{er} janvier (mm)	Degrés cumulés depuis le 1 ^{er} janvier
Avrée	302	67	143
Chateau-Chinon	598	113	101
Clamecy	215	51	153
Dun les Places	598	108	99
Lormes	485	91	111
Luzy	300	89	141
Montigny en Morvan	285	77	147
Nevers	175	56	163
Prémery	260	81	147

Situation au 29 janvier 2023 (d'après données Météo-France)

Après un début d'année marqué par de la douceur, les conditions hivernales de la deuxième moitié de janvier ont freiné les sommes de températures (en moyenne, moins d'un degré cumulé par jour sur la deuxième quinzaine de janvier). Les 200°C cumulés qui marquent le redémarrage des prairies et correspondent au bon moment pour les apports d'azote ne devraient pas être atteints avant la deuxième quinzaine de février dans les secteurs les plus précoces.

PROagri
POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN

Des conseillers à votre écoute

Contact bureau Nevers

03 86 93 40 60

elevage@nievre.chambagri.fr



Conseil collectif à destination
des éleveurs de la Nièvre

Avec le soutien financier de :

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité



Comment sont calculées les sommes de températures ?

Chaque jour, à partir des données fournies par Météo France, on calcule la température moyenne en additionnant les températures minimum et maximum obtenues sur 24 heures et en divisant cette somme par 2. Si le résultat est négatif, on retient 0°C ; s'il est positif on retient la valeur obtenue. Dans le cas où celle-ci dépasse 18°C, on retient 18°C. La somme de ces moyennes quotidiennes correspond au cumul des températures qui sert d'indicateur.

NB : Pour l'apport d'azote, le calcul commence le 1^{er} janvier alors que pour les stades phénologiques, il se fait qu'à partir du 1^{er} février.



Fertilisation azotée des prairies

L'azote est le moteur de la prairie. Il doit être apporté au bon moment et à la bonne dose pour être pleinement valorisé.

Quand réaliser l'apport d'azote ?

Contrairement à d'autres cultures, il n'existe pas de stade physiologique repère pour déclencher le premier apport d'azote sur prairie en sortie d'hiver. Celui-ci ne doit être ni trop précoce (risque de pertes), ni trop tardifs (perte d'efficacité). Des travaux menés par Arvalis ont montré que c'est vers 200°C cumulés (base 0 au 1^{er} janvier) que celui-ci est le plus efficace (si les conditions le permettent, notamment la portance des sols).

Quelle dose apporter ?

20 à 25 unités d'azote sont nécessaires pour produire une tonne de matière sèche.

Il faut tenir compte du type de prairie (permanente ou temporaire, potentiel de rendement), de sa composition (en particulier la proportion de légumineuses), de l'objectif de rendement et de son mode d'exploitation (fauche précoce, foin ou pâture).

Il faut également tenir compte des éventuels apports minéraux effectués à l'automne.

Selon ces différents éléments de contexte, la dose d'azote à apporter peut varier du simple au triple (de 30 unités d'azote pour des prairies permanentes à potentiel moyen récoltées en foin à 90 unités d'azote pour des ray-grass italiens purs fauchés dès 700°C cumulés).

Compte tenu des prix élevés de l'azote, la question de l'impasse ou de la réduction de la fertilisation azotée peut se poser. Celle-ci doit se raisonner au cas par cas, en fonction notamment des besoins en stocks à constituer lors de la campagne fourragère 2023.

Les conseillers de l'équipe élevage se tiennent à votre disposition pour vous aider dans vos prises de décisions.

Christophe Dagueau – bureau de Moulins Engilbert : 06.33.63.91.32

Charles Duvignaud – bureau de Corbigny : 06.33.27.02.60

Benoît Giroud – bureau de Nevers ; 06.76.09.01.38